

Gestion Financière	Adoption : CD du 19.05.2006
Cotisations - Licences - Inscriptions - Tarifs Remboursements	Entrée en vigueur: 01 septembre 2005
	Validité: Saison 2006/2007
	Remplace: Cotisations et Inscriptions 2005/2006
	Nombre de pages: 2

1. COTISATION CLUBS

La cotisation (timbre local) est fixée à **3.50 €** par licencié à tous les clubs affiliés FFBA du département de la Mayenne

Cette cotisation est à régler à la fin de la saison 2006/2007 en fonction des éléments fournis par la Ligue Badminton des Pays de la Loire (Nombre de licenciés par clubs)

2. INSCRIPTIONS & MONTANTS

Les inscriptions et montants aux différentes compétitions organisées par le Comité Départemental Badminton Mayenne sont les suivants:

2.1 **Championnats départementaux**

Le montant de la participation pour chaque équipe aux Championnats départementaux

D1, D2, D3, D4... est fixé à **30,00 €**

Cette cotisation est à régler lors de l'inscription des équipes au début de la saison avant le début des Championnats

2.2 **Coupe Codep53 Badminton**

Le montant de la participation pour chaque équipe à la Coupe Codep53 Badminton est fixé à **20,00 €**

Cette cotisation est à régler lors de l'inscription des équipes avant le début de cette compétition.

2.3 **Championnat Individuel Départemental Adultes**

Le montant de la participation pour chaque joueur(se) sur le CID53 Adultes est de :

- **5.00 € par tableau**

2.4 **Trophée Départemental Jeunes Mayenne TDJ53**

Le montant de la participation pour chaque joueur(se) par journée de TDJ53 est de **3.00 €**

2.5 **Stage Jeunes**

Le montant de la participation pour chaque stagiaire Jeune est de **10.00 €**

2.6 **Stage Adultes**

Le montant de la participation pour chaque stagiaire Adulte est de **10,00 €**

2.7 **Encadrement Club ADBM (Agent Développement Badminton Mayenne)**

Encadrement 1 heure Club **23,00 €**

2.8 **Inscriptions Régionaux Jeunes et Adultes et Inter-Codep**

Les inscriptions sur les Compétitions suivantes sont prises en charge par le Comité Départemental Badminton Mayenne à hauteur **de 50% du montant de l'inscription:**

- Régionaux Simples et Doubles Jeunes
- Régionaux Simples et Doubles Adultes

2.9 **Inscriptions Inter-Codep**

Les inscriptions sur les Compétitions suivantes sont prises en charge par le Comité Départemental Badminton Mayenne

- Inter-Codep Jeunes
- Inter-région Inter-Codep
- Phase finale Inter-Codep

3. REMBOURSEMENT FRAIS

3.1 Indemnités Kilométriques

Les distances entre ville sont prises à partir de <http://www.viamichelin.com>

La base de remboursement est de **0,18 €par Km**

3.2 Remboursement Frais

Le Comité Départemental Badminton Mayenne rembourse les frais sur les Compétitions suivantes

- **Inter-Codep**

Plateau repas	remboursement à hauteur 50 % par personne
Hébergement	remboursement à hauteur 50 % par personne
Frais de route	0,18 €par Km
Location Mini Bus	Sur facture

- **Championnat Régional Jeunes Individuels (Simples & Doubles)**

Repas	remboursement à hauteur 50 % par personne
Hébergement	remboursement à hauteur 50 % par personne
Frais de route	0,18 €par Km
Location Mini Bus	Sur facture